



**VOTRE OPINION** [redaction@lequotidien.com](mailto:redaction@lequotidien.com)

# Un processus à reprendre

Un article publié dans la livraison du *Quotidien* du 1<sup>er</sup> février dernier, sous la plume du journaliste Louis Tremblay, fait état des « critiques [qui] s'élèvent en ce moment à l'UQAC pour dénoncer le nom de celui qui a secondé le recteur Michel Belley au cours des dernières années, Martin Gauthier ». Ces critiques, partagées par un grand nombre de collègues, n'ont pas encore osé s'exprimer de vive voix, publiquement, pour toutes sortes de raisons. Nous avons décidé de les rendre publiques parce que la position de notre exécutif syndical ne reflète pas l'opinion de tous, loin de là, et pour que la population connaisse les raisons de ce malaise.

Au premier chef, le processus de sélection suscite un questionnement quant à l'impartialité du processus. La communauté universitaire avait déjà émis un avis sur les deux candidatures soumises l'automne dernier et, sur cette base, les instances de l'UQ ne les ont pas retenues. Comment se fait-il que le comité de sélection revient à la charge avec l'un de ces candidats ? La démocratie a parlé en octobre dernier.

Pourtant, on fait comme si l'exercice n'avait pas eu lieu.

Va-t-on nous présenter ce candidat jusqu'à ce que, par dépit, la communauté universitaire finisse par l'approuver ?

Il faut en outre s'interroger sur le choix d'une candidature unique lorsque certaines personnes aspirant au poste de recteur ou de rectrice possèdent des compétences et une expérience au moins équivalentes à celles du candidat retenu.

Le comité de sélection semble attacher une très grande importance à la qualité de gestionnaire.

## **Orientation**

Mais un recteur ou une rectrice représente l'université à diverses instances. Ce poste ne se réduit pas à la gestion de ressources matérielles et humaines, pour laquelle des personnes qualifiées sont d'ailleurs embauchées par l'université. Il s'agit de proposer des orientations pour l'institution, de réfléchir à son rôle dans la communauté, à sa place dans le réseau, ce qui implique une sensibilité particulière et une vision d'avenir pour l'enseignement et la recherche.

Tout cela implique bien davantage que des indices quantitatifs en termes d'aug-

mentation de la « clientèle » et d'espèces sonnantes et trébuchantes, même si ces aspects ne doivent pas être négligés.

Enfin, comment se fait-il que l'un des candidats, dont l'envergure pour un tel poste ne saurait faire de doutes, y compris chez ceux et celles qui penchaient pour quelqu'un d'autre, n'a même pas été retenu pour une entrevue ?

D'une telle situation se dégage la très désagréable impression que le choix effectué procède de considérations étrangères aux critères qui devraient présider au choix d'un recteur ou d'une rectrice.

Quelles que soient les préférences de chacun et de chacune au poste le plus élevé de la hiérarchie universitaire, le processus qui a mené à la sélection d'une candidature unique apparaît passablement entaché et suscite suffisamment de doutes pour être vivement dénoncé et lancer un appel à une reprise du processus.

**Michel Roche,**  
Professeur de science politique  
**Jacques Cherblanc,**  
Professeur d'éthique et religion  
UQAC